



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde
Séance du 20 mai 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 20 mai à 18h30, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2025

Délibération n° 202529 : Procès -Verbal du 25 avril 2025

Présents : 13

Laury Lefèvre, Corine Levreaud, Claude Migner, Elisabeth Bonachera, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Fabrice Aragon, Natacha Floury-Hybertie, Henri Pereira Ramos, Henri Such, Samantha Dorignac, Hughes Floury, Isabelle Roberti.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : 2

Myriam Robitaille donne pouvoir à Corine Levreaud, Patricia Lauriol donne pouvoir à Claude Migner.

Absent(s) excusé(s) : 0

Absent(s) : 0

Secrétaire de séance : Samantha Dorignac

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le procès-verbal du 25 avril 2025.

Le Maire

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet 33000 Bordeaux) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 20 mai 2025

Secrétaire de séance,
Samantha Dorignac

Le Maire
Laury Lefèvre